

# EN 3ème, UN BREVET EQUILIBRE ET CLARIFIE

A la fin de son année de 3ème, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**

Cette année le brevet est renforcé.

Les 5 épreuves qui ont lieu à la fin du mois de juin comptent autant que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

## L'ÉVALUATION DU SOCLE

**400 POINTS**

Le socle commun de connaissances de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à la fin de la troisième ou à l'âge de 16 ans).

A la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

**MAITRISE INSUFFISANTE 10 POINTS**

**MAITRISE FRAGILE 25 POINTS**

**MAITRISE SATISFAISANTE 40 POINTS**

**TRES BONNE MAITRISE 50 POINTS**

**EN OPTION des enseignements facultatifs** (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **10 points** si les objectifs du cycle sont atteints. **20 points** si les objectifs du cycle sont dépassés.